



GERFLINT

ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## Le discours de campagne électorale - un parler « intensif » ?

**Wojciech Prazuch**

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne  
prazuch.wojciech@gmail.com

### Résumé

La catégorie d'intensité est reconnue comme étant un facteur important de l'efficacité persuasive des énoncés, pas toujours corrélée avec leur force illocutoire. Ce texte porte sur les effets pragmatico-linguistiques à caractère intensificateur entraînés dans un genre de discours spécifique, notamment discours de campagne, à travers les différentes formes de constructions intensives qu'il fait circuler. L'article s'inscrit dans les travaux du groupe de recherche DiSEM composé de chercheurs de l'Université Pédagogique de Cracovie qui se concentrent sur l'analyse interdisciplinaire de différents types de discours.

**Mots-clés :** intensification, scalarité, discours politique, inférence, sémantique

### The discourse of election campaigns - "intensified" language?

### Abstract

The semantic category of intensity is regarded as a significant element influencing the effectiveness of an utterance persuasive in character, although we cannot always speak of a simple correlation between intensity and the illocutionary force. This paper focuses on the pragmatic and linguistic effects of an utterance, expressing intensification through various forms of intensity constructions occurring in a given type of discourse, namely in political campaign discourse. The study is part of a project conducted by the DiSEM research group made up of researchers from the Pedagogical University of Krakow, whose field of research is the interdisciplinary analysis of various kinds of discourse.

**Keywords:** intensification, scalarity, political discourse, inference, semantics

### Introduction

La présente étude n'a pas l'ambition de proposer une nouvelle description du phénomène d'intensification, mais de considérer la problématique sous un angle discursif<sup>1</sup>. Notre propos consiste à présenter des réflexions sur la mise en œuvre de l'intensité dans des discours de meeting tenus dans le cadre de la campagne électorale, sous-genre textuel constitué et *a priori* fort éclairant sur la parole

politique en tant que telle. Nous nous attachons à y voir un embrayeur de l'acte argumentatif qui sert à accroître l'intensité d'adhésion des destinataires.

L'intérêt d'analyser l'intensification dans un matériel textuel « génériquement » spécifique s'explique par la volonté de vérifier s'il est possible d'établir une corrélation entre une structure sémantique et ses réalisations dans un genre de discours donné. Plus spécifiquement, et tel est l'intérêt de notre analyse, nous voudrions nous demander si le politique est le champ de prédilection du 'parler intensif' ? L'intensité constitue-t-elle une des caractéristiques des mises en scène énonciatives destinées à modéliser les voix des autres ? Autrement dit, le 'parler intensif' peut-il être considéré, pour employer les termes de Marc Bonhomme, comme une « forme discursive marquée qui renforce le rendement des énoncés » (1998 : 7) ?

### 1. Le cadre méthodologique

Si le concept métalinguistique de degré d'intensité n'est pas nouveau, le véritable intérêt porté par les linguistes à l'intensification ne commence que vers la fin des années 1990. Parmi les travaux antérieurs, il faut citer l'ouvrage de Christiane Berthelon sur l'expression du haut degré en français (1955), les textes d'Oswald Ducrot (1995) et de Jean-Claude Anscombe éd. (1995) sur la gradualité intrinsèque des prédicats ou la contribution de Salah Mejri sur les expressions figées et l'expression intense (1994). Après l'an 2000, les études consacrées à l'analyse des multiples facettes du phénomène deviennent plus nombreuses et chaque grammaire se dote désormais d'une partie portant sur les intensifieurs et les divers aspects de l'intensification. Parmi les travaux les plus importants, citons les textes de Thomas Szende (1999) sur les séquences intensives stéréotypées, la thèse de Małgorzata Izert (2002) sur les expressions comparatives et l'intensification et surtout celle de Clara Romero (2001) où l'on trouve une tentative de description exhaustive des procédés intensifieurs dans la langue française. La problématique sera ensuite développée dans les numéros thématiques de *Travaux linguistiques du Cerlico* (nos 17 et 18 de 2004 et 2005) et de *Travaux de linguistique* (nos 54 et 55 de 2007) ainsi que dans de nombreux articles consacrés à l'intensification verbale (voir à ce propos Pilecka, 2009, 2010, 2011, 2012), aux adjectifs intensifs (Romero, 2005 ; Grossman & Tutin, 2005 ; Lenepveu, 2007), aux préfixes intensifieurs (Izert, 2010, 2011, 2013), etc.

Notre travail se heurte à la nécessité d'une approche relevant de disciplines variées. Celle-ci s'inscrit dans la lignée de travaux portant sur le système de l'intensité, à savoir le cadre théorique tel que proposé entre autres par Romero (2001, 2007), David Gaatone (2007), Anscombe et Tamba (2013), mais aussi

l'approche discursive de l'argumentation de Christian Plantin et le positionnement rhétorique de Chaïm Perelman et celui de Ruth Amossy relatif à l'interaction entre l'orateur et son auditoire. Ce dernier permet d'envisager des situations où l'on doit « calculer » les effets persuasifs qu'un discours intensifié est capable d'entraîner. Il ne faut pas non plus oublier les travaux de linguistique politique (représentés par le laboratoire de St Cloud ou la revue *Mots*) et les méthodes de l'analyse qui permettent de décrire les thématiques majeures, mais aussi d'établir un lien entre les composants linguistiques d'une part, la dynamique de production/consumation discursive d'autre part. Ainsi, sans négliger les dimensions lexicales, les régularités syntaxiques ou autres, on insistera sur l'aspect rhétorique des discours de campagne et sur l'ensemble des relations que les divers phénomènes liés à l'activité de langage entretiennent les uns avec les autres.

La tâche semble compliquée également dans la mesure où la notion d'intensité recouvre des phénomènes hétérogènes : leur analyse englobe l'examen des moyens morphologiques, lexicaux et syntaxiques, celui des procédés rhétoriques, des inférences logiques et pragmatiques, des actes de langage mis en œuvre, des procédés prosodiques et gestuels. (cf. Romero, 2001). Tout cela explique la confusion définitoire (Anscombe & Tamba, 2013 : 3). Nonobstant la prolifération des études descriptives, les faits « intensifs » demeurent difficiles à circonscrire puisqu'ils s'inscrivent davantage dans une catégorie sémantique ou un concept métalinguistique qui se passe de définition (cf. : Kleiber, 2013) que dans une catégorie linguistique pertinente. Sur le plan énonciatif-argumentatif, l'intensification peut être considérée comme un acte illocutoire résultant de la mise en relief de composantes du sens lexical à potentiel intensificatoire (cf. : Adler & Asnes, 2013). Comme il n'existe pas un mécanisme unique qui détermine le sens de manière univoque, la reconstitution des intuitions doit passer par l'analyse des phénomènes pragmatiques. Certains connecteurs fonctionnent comme des « variables pragmatiques » et orientent le destinataire vers un élément inscrit dans le contexte, ou déductible de celui-ci, lui demandant de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé (Plantin, 1985 : 40).

Dans le cadre de cette analyse, nous nous référerons principalement au schéma que propose Clara Romero (2007 v: 59) :

*Au plan le plus abstrait, l'intensité est d'abord une tension (remarquons le même radical tens- sur lequel ces mots sont formés). Autrement dit, l'intensité d'un phénomène X consiste dans l'écart (ou la différence) entre deux états  $x_1$  et  $x_2$  relatifs à ce phénomène. De fait, cette définition n'entre pas en contradiction avec le sens que ce mot a ordinairement. L'expression de l'intensité résulte de l'appréhension de cet écart.*

Cette définition met en avant l'écart existant entre deux énoncés : l'énoncé intensif et l'énoncé neutre, privé de marqueurs d'intensité. Plus l'écart par rapport à la norme est grand, plus l'intensité est apparente. Dans le cadre de cette analyse, c'est la gradation d'une propriété vers le haut (Adler & Asnes, 2010 : 1619), c'est-à-dire l'intensité élevée, qui nous intéressera.

Pour le repérage des marques linguistiques d'intensité notre proposition a été d'appréhender un corpus d'investigation composé de discours d'hommes politiques français. Nous nous appuyons sur un ensemble regroupant 25 allocutions des dix candidats à la Présidence de la République (janvier-mai 2012, 592 580 caractères)<sup>2</sup> qui ne cherche pas à embrasser la totalité des interventions de la période en question. Certes, nous avons recours à un corpus de textes relativement restreint, il est néanmoins suffisamment homogène pour que l'analyse fournisse des informations concernant le caractère plus ou moins usuel de tel ou tel moyen d'intensification.

Nous n'entrerons pas non plus dans la spécificité de chaque texte pour éviter des considérations politistes. Plutôt que de tâcher d'analyser les positionnements idéologiques, nous considérons que la volonté de stimuler l'adhésion aux vues des candidats à la Présidence se réalise, à des degrés divers, avec les mêmes moyens, conséquemment à la « scène générique » définie par Dominique Maingueneau (2007). En effet, comme le constate Damon Mayaffre, ni le genre ni le sous-genre discursif ne pourraient être confondus avec la formation discursive qui, elle, sert à pointer le marquage socio-idéologique des locuteurs (2004).

Longtemps imprégnée par la tradition rhétorique et poétique, la catégorie de genre est à présent étendue à l'ensemble des énoncés, puisque, comme le remarque Marc Bonhomme, toute production discursive oscille entre deux polarités : l'une générique, l'autre spécifique (2015). Les « genres de discours » sont aujourd'hui définis en tant que dispositifs sociohistoriques, à partir de contraintes linguistiques et situationnelles et il existe bien des manières de les classer. Nous allons nous référer à la conception des genres de Maingueneau (2007) fondée sur la distinction entre deux principaux régimes de généricité : celui des genres conversationnels, difficiles à circonscrire en termes de genre, et celui des « genres institués » - ces derniers se divisant à leur tour en genres « auctoriaux » et « routiniers ». C'est précisément la généricité auctoriale qui nous intéressera ici car notre corpus se compose de productions qui sont imposées unilatéralement au destinataire.

Outre le concept de scène englobante qui correspond au type de discours, Maingueneau formule celui de scène générique qui assigne aux activités langagières des paramètres tels que la thématique, les rôles des participants, leurs finalités, le degré d'implication et d'intimité, le cadre spatiotemporel, le type d'organisation

textuelle, etc. Cette scène générique joue un rôle clé dans la mesure où nous ne sommes jamais confrontés à une hyper-catégorie politique non spécifiée, mais à l'un des sous-genres de discours bien particuliers qui « instaurent de manière non négociée un cadre à l'activité discursive » (Mainguenu, 2007). En effet, les déclarations de meeting qui composent le corpus analysé représentent des productions que l'on peut ranger dans une même classe de textes. Se trouvant à mi-chemin entre les textes du langage parlé et ceux de l'écrit, les discours analysés prennent du premier la richesse prosodique et la temporalité synchrone, mais il s'agit en même temps dans leur cas d'énoncés ayant une structure élaborée. Leur cohérence générique est assurée par un ensemble convergent d'invariants - fonctionnels et communicationnels - qui leur confèrent une assise interdiscursive (Bonhomme, 2015). Indépendamment du candidat, on peut y déceler une fonction d'identification (mieux se présenter) et d'information (faire connaître ses objectifs), une fonction publicitaire (se promouvoir) et persuasive (faire agir le citoyen). Au niveau énonciatif, les points de vue sont exprimés au moyen d'impératifs, de questions, d'infinififs incitatifs, de mots d'ordre, de verbes d'attitude orientés sur l'action, et leur positionnement suscite une sloganisation récurrente.

Il nous semble pertinent de parler, dans le cas du corpus réuni, de l'unicité générique car il est composé de réalisations qui, tout en tolérant certains écarts, ne mettent aucunement en cause la scène générique et correspondent à des activités discursives balisées. Selon la catégorisation de Mainguenu, nous pourrions la classer parmi les genres institués de mode (2). L'étiquette commune - celle de déclaration de meeting - indique comment on veut qu'elles soient reçues et elle condense en même temps l'ensemble de leurs paramètres.

## **2. Discours de campagne électorale et intensité**

Il semble banal de rappeler ici qu'indépendamment de la situation d'énonciation les locuteurs souhaitent exprimer leurs opinions avec force. Ils ajustent leur message en fonction de l'idée qu'ils se font de l'effet perlocutoire escompté de leur message. Certains types de discours, dans lesquels la politesse ne domine pas sur le contenu, sont a priori le terrain privilégié des énoncés intensifs. On y passe instantanément de l'énoncé constatif à l'énoncé agressif qui relève de la pragmatique du langage (Kerbrat-Orecchioni, 2000 : 89). Même s'il ne peut pas y avoir de corrélation simple, nous pouvons croire, conformément à ce que dit Romero dans sa thèse, en l'existence d'un lien entre persuasivité et intensité dans la mesure où ce qui est plus persuasif est défini comme (pragmatiquement) plus intense.

S'il est difficile d'inventorier tous les traits du parler politique, il ne faut pas oublier ses particularités fondamentales qui font de lui un discours spécifique. Les analyses du discours politique mettent en exergue non seulement son caractère théâtral et prévisible ou sa faible visée explicative, mais aussi ses procédés illocutoires ou ses effets perlocutoires. Les relevés lexico- et logométriques issus de corpus regroupant des allocutions d'hommes politiques exposent - outre une distribution spécifique du vocabulaire ou les thématiques dominantes - une subjectivité s'exprimant à travers un lexique fort axiologisé, une fréquence considérable de verbes de modalité, une présence marquée d'indices d'énonciation délocutive, de périphrases d'évidence et d'obligation morale, etc.

Enfin, et surtout - et c'est le trait sur lequel nous voudrions insister - ce type de discours a pour caractéristique de s'élaborer autour des embrayeurs, des modalisateurs et des intensifieurs dont il présente une richesse considérable. Dans ce discours d'influence ancré socialement dont le but est d'«agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire» (Giglione, 1989 : 9), l'intensification ne pourrait être envisagée comme un phénomène à part. Bien au contraire, elle doit être considérée dans son rapport à l'argumentation : l'instance d'énonciation qui réalise une mise en scène discursive aura recours à des procédés qui contribuent à la présentation de son *ethos*, à la destruction de celui de son adversaire, à la « pathémisation » des représentations partagées. Étant donné que le scénario canonique du discours politique comporte le diagnostic négatif de la réalité, il doit y avoir plus souvent que dans d'autres types de discours des formes épidiectiques d'évocation des qualités ou attitudes, ainsi que des moyens produisant des effets discursifs dramatiques. Dans le contexte politique, et à plus forte raison celui de la parole pamphlétaire, on aura donc affaire à des énoncés foncièrement intensifs, c'est-à-dire « hyperboliques au sens large » (Mayaffre, 2012).

Soulignons aussi que dans les énoncés persuasifs ou polémiques, l'intensification, à côté de l'expressivité, joue le rôle des moyens de subjectivisation de la parole d'où le lien privilégié entre l'intensification et le pathos considéré comme effet émotif visé, pour rejoindre l'opinion de Jean-Michel Adam, lorsqu'il dit que : l'intensification est davantage « liée à la mise en avant des émotions qu'à une logique d'arguments (logos) » (Adam, 2004 : 34). Par conséquent, dans un contexte politique il s'agit souvent d'énoncés dans lesquels les marques d'implication de l'énonciateur sont portées à des degrés extrêmes. Inutile d'ajouter qu'une exagération de la forme voire une accumulation de termes « forts » suppléent parfois à une vacuité argumentative ou conceptuelle.

L'exagération hyperbolique, qui vise une transformation sémantique consistant à exagérer le sens d'une idée ou d'une réalité, est une figure englobante qui joue sur

l'intensité. Elle peut se fonder sur divers procédés et figures jouant également la syntaxe et le lexique, mais aussi des formes manipulatoires qui visent une réception « empathique » (Bonhomme, 2005). Le dépouillement du corpus atteste l'emploi fréquent des intensifieurs - à fréquences variées - inscrits de manière explicite ou inférée dans des structures évaluatives<sup>3</sup>. On peut y trouver notamment un nombre considérable de moyens lexicaux et de structures phrastiques corrélatives à valeur dépréciative (et appréciative) - tantôt implicites, tantôt fondées sur les adverbes intensifs et obéissant au schéma syntaxique canonique de Labov où le locuteur attribue à la cible de l'acte de discours une propriété portée à un degré extrême d'intensité.

## 2.1 Les moyens lexicaux

Parmi les mécanismes intensificateurs utilisés dans le corpus, il faut mentionner dans un premier temps les recours lexicaux, adverbiaux, adjectivaux (mélioratifs ou dépréciatifs) et verbaux - puisque, comme le remarque Gaston Gross, certains prédicats peuvent être intrinsèquement intensifs (« [...] face aux événements qui s'abattaient sur l'Europe », « Regardez l'explosion du chômage... ! », etc.) (Gross, 2014 : 110). A cela s'ajoutent les noms comportant dans leur sémantisme une composante scalaire et les locutions de toute sorte.

Soulignons d'abord le fait que les comparatifs et les superlatifs y sont extrêmement courants. Or, Perelman précise à ce propos que « les jugements faisant état du superlatif sont bien plus impressionnants, en partie par leur aspect quasi logique, que des jugements modérés ». [...] Et il ajoute que leur caractère péremptoire « dispense aussi plus aisément de preuve » (1992 : 331). Ainsi dans le corpus que nous analysons note-t-on au total 493 différents emplois de l'adverbe « plus », alors que l'adverbe « moins » ne présente que 60 occurrences. Il y a également les segments répétés tels que « le plus » (54 occ.), « la plus » (29 occ.), « les plus » (47 occ.), « de plus en plus » (17 occ.). Notons enfin l'emploi de « toujours » (88 occ.) et de « jamais » (97 occ.), très redondants dans les textes analysés. L'emploi fréquent des adverbes de quantité et/ou d'intensité tels que « très » (66 occ.), « trop » (57 occ.), « beaucoup » (38 occ.) est également révélateur.

*(1) Mais il sera trop tard ! (N. Dupont-Aignan, le 25 mars 2012) ; les délocalisations hélas trop nombreuses, et puis cette mondialisation, cette Europe trop ouverte, trop offerte, qui vient les frapper dans leurs conditions de vie (F. Hollande, le 23 avril 2012)*

Un simple dépouillement manuel du corpus ne fait que confirmer l'intuition selon laquelle l'emphase lexicale est souvent réalisée au moyen des qualificatifs forts, intrinsèquement hyperboliques (p.ex. : immense - 16 occurrences ; extraordinaire - 14 occ. ; formidable - 12 occ. ; considérable - 8 occ. ; incroyable - 7 occ. ; énorme - 6 occ. ; inouï - 4 occ., etc.) comme l'attestent les exemples suivants :

(2) *Et c'est leur faire prendre un risque énorme* (N. Sarkozy, le 1er mai 2012)

(3) *dans cet immense enjeu que nous sommes les seuls à traiter* (F. Bayrou, le 16 avril 2012)

Parfois, on a également affaire à des répétitions ou à un nombre remarquablement grand d'adjectifs ou de marqueurs d'intensité, comme le montrent les fragments ci-dessous (nonobstant la valeur de l'ironie pour l'exemple (4)<sup>4</sup> :

(4) *il a fallu faire quelque chose d'épouvantable, transgresser, une chose encore plus épouvantable, inventer, une chose atroce, sortir du cadre, une chose incroyable, bousculer les habitudes, une chose scandaleuse, changer les procédures !* (N. Sarkozy, le 22 mars 2012)

(5) *nous avons fait une erreur immense, immense, en n'acceptant pas dans le projet de Constitution européenne de reconnaître l'identité chrétienne de la France* (N. Sarkozy, le 25 avril 2012)

Le degré d'intensité se manifeste avant tout par des adverbes ou des locutions adverbiales. A côté d'un grand nombre d'adverbes intensifs en -ment (« profondément » - 19 occ., « fortement » - 5 occ., etc. : « [...] un discours qui a blessé vivement et profondément l'idée que des millions de Françaises et de Français se font de notre pays »), on trouve souvent dans le corpus, plus souvent même, des adverbes de complétude et de surenchérissement qui expriment une qualité et/ou un processus amené à leur plus haut point, l'idée de la limite atteinte voire dépassée (« complètement », « entièrement », « extrêmement », « totalement », etc.) :

(6) *les capitaux privés sont complètement défaits* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

(7) *Les libertés (...) bafouées, voire complètement déniées par le pouvoir de l'argent* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

(8) *L'économie capitaliste (...) dont les à-coups sont totalement imprévisibles* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

On pourrait classer dans cette même catégorie tout un groupe de locutions adverbiales du type : « à outrance », « avec démesure », « sans précédent », « au-delà + N » qui comportent l'idée du franchissement d'un seuil limite.



(9) *la situation de pression maximale portée par la financiarisation à outrance de l'économie* (E. Joly, le 18 avril 2012)

(10) *C'est le comble de l'incohérence ; Celle de vous représenter, de lui dire, bien en face, ce que vous aviez sur le cœur depuis tant d'années, après tant d'irrespect, tant d'injustices, tant d'incohérence* (F. Hollande, le 3 mai 2012)

Pour exprimer une intensité jamais atteinte auparavant, ce qui en soi relève de stratégie hyperbolique, on use également des procédés quasi-comparatifs asymétriques (thème sans phore possible : « sans précédent » - 12 occ. ; « plus que jamais » - 11 occ. dans le corpus analysé) :

(11) *une crise financière sans précédent a failli emporter le monde* (N. Sarkozy, le 22 mars 2012)

(12) *la crise souffle avec une violence inouïe* (N. Sarkozy, le 25 avril 2012)

Dans tous ces cas, la notion d'écart (mais pas de tension) perd de sa pertinence puisque ce type d'intensification maximalisée cherche à présenter le pôle extrême plutôt que de situer celle-ci sur une échelle des paliers d'intensité possibles. Le degré auquel une qualité (ou une attitude) est portée est supérieur non à un état considéré comme « neutre », mais au degré de référence qui peut signaler la modalité aléthique. Cela infère l'existence d'un seuil reconnu comme tel par l'ensemble d'une communauté de co-énonciateurs. On pourrait donc affirmer que dans nombre d'énoncés on a affaire à des « intensifieurs discursifs » qui relèvent d'une représentation endoxale. Ces énoncés « [...] sont polyphoniques, dans la mesure où la voix qu'ils font entendre n'est pas celle du locuteur mais celle de la communauté, du " ON " qui se matérialise par la voix concrète du locuteur » (Plantin, 1985 : 43 cité par Adam, 2011).

Notons que certains procédés ne semblent pas très productifs dans le corpus. Il s'agit notamment des recours morphologiques comme la préfixation et la suffixation. Nous n'avons relevé que deux emplois présentés ci-dessous (le second ne fait qu'inférer les qualités intensifiées) :

(13) *[...] nous n'avons pas seulement un problème économique dans notre pays, et pourtant il est gravissime* (F. Bayrou, le 12 avril 2012)

(14) *Non pas un « hyper-président » [...] La V<sup>ème</sup> République réclame un Président qui incarne la nation (...)* (N. Dupont-Aignan, 25 mars 2012)

Il n'y a guère davantage de locutions adverbiales figées

(15) *sauf à faire payer leurs services à prix d'or* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

(16) *transformer la société de fond en comble* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

ou de modifieurs intensifs représentant des « collocations non prédictibles » (Gross, 2012 : 119) :

(17) *c'est la peur bleue des patrons devant les occupations d'usines* (N. Arthaud, le 15 avril)

## 2.2 Les moyens syntaxiques

Les cas où l'intensification s'exprime par le choix de lexèmes à l'intérieur d'un moule syntaxique spécifique (cf. Pilecka, 2015 : 90) représentent des fréquences variées.

- 'Adj comme SN' (3 occurrences intensifiantes répertoriées)

(18) *cet énième soubresaut boursier montre à quel point les dirigeants politiques ne maîtrisent rien et mentent comme des arracheurs de dents* (N. Arthaud, le 15 avril)

(19) *Combien de jeunes sont pressés comme des citrons (...) ?* (N. Arthaud, le 15 avril)

(20) *C'est que des pays que l'on pensait stables ont été emportés comme des fétus de paille* (N. Sarkozy, le 12 avril 2012)

- 'd'un/d'une+N/A' : nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence de cette construction où l'intensification de la propriété est dénotée par le substantif.

(21) *Ces gens là sont d'un cynisme à toute épreuve* (le quantifieur 'tout' résume tous les référents possibles du nom).

En revanche, d'autres structures syntaxiques intensifiées en soi-même, notamment consécutives, y sont plus largement représentées :

- 'Adj/V/N à Vinf' :

(22) *Notre gouvernement est d'une hypocrisie à faire monter la rage !*

(23) *C'est d'une hypocrisie à faire pâler l'hypocrisie elle-même*

La construction en question marque l'intensité d'une qualité exprimée de manière explicite en portant la description des propriétés au-delà de ce qui peut être imaginé ou décrit. Comme dans le cas des adverbes d'intensité, nous voyons ici le dépassement d'un seuil d'intensité subjective. Remarquons que si dans l'exemple (22) la conséquence peut être à la limite considérée comme éventuelle,

dans l'exemple (23) elle doit être prise comme une figure de style en s'apparentant aux expressions avec un groupe nominal qui, sans exprimer la conséquence, du point de vue sémantique dénotent le dépassement du seuil endoxal d'intensité.

Comme chaque relation logique l'expression de la conséquence peut se traduire par un ensemble de formes plurifonctionnelles plus ou moins spécialisées, entre autres par les systèmes corrélants de même que par un vaste éventail de marqueurs lexicaux et de moyens non spécifiques (cf. Hybertie, 1996). Ajoutons à cela que dans les systèmes corrélés l'opposition entre la manière et l'intensité n'est pas toujours claire car certains connecteurs sont largement déterminés par le contexte (Lehmann, 2013 : 13). L'interprétation sémantico-pragmatique de l'intensité par la conséquence renvoie à une variation d'ordre scalaire où le constituant cause atteint un certain seuil d'intensité (de qualité, de fréquence, etc.) qui conduit à la réalisation d'une relation d'implication.

Sur le plan du discours explicite ayant un exposant clair, nous nous intéresserons d'abord aux moyens hypotaxiques c'est-à-dire à la catégorie des subordinants corrélant l'intensité et la consécution (« si...que », « tellement ... que », « à un (tel) point », « (tel) que », etc.). Les énoncés qui exploitent ce genre de connecteurs connaissent dans le discours politique de nombreuses occurrences, même si les moyens lexicaux présentés plus haut sont numériquement plus importants. Il y a une raison très simple à cela : dans les systèmes corrélés, les adverbes d'intensité désignant le degré plus ou moins élevé qu'atteint une qualité ou un processus renforcent l'assertion tout en lui donnant un caractère objectif et en caractérisant le monde sur un mode hyperbolique. Les marqueurs indiquent explicitement les informations à mettre en rapport ainsi que la façon dont il faut les traiter. Cela renforce l'argumentation en permettant au locuteur d'orienter les conclusions à tirer.

- tellement... que

(24) *un pouvoir tellement désemparé qu'il déserte le champ de bataille principal*

- à ce point... que

(25) *Cette crise est à ce point profonde que parfois elle nous fait oublier d'où nous venons*

- si... que

(26) *La situation est si difficile que l'on ne peut pas attendre.*

L'ironie de l'antiphrase semble ajouter encore plus de force à l'énoncé (« l'idée des 35 heures était si remarquable que personne ne nous a imités dans le monde »).

L'intensité rend la conséquence non seulement mieux compréhensible, mais présentée comme d'ores et déjà réalisée ou, du moins, réalisable. Les consécutives intensives renforcent la logique de la causalité conformément au principe selon lequel « plus la cause est intense, plus sa conséquence est intense ». Cet effet travaille dans les deux sens : le fait de présenter une conséquence comme réalisée (alors qu'elle n'est qu'hypothétique) a une incidence sur la validation du caractère objectif de l'information portant sur l'intensité du procès :

*(27) Nos politiques (...) sont tellement au fond du trou que Nouvelle Donne émerge*

Il est clair que les formes parataxiques n'auraient pas les mêmes effets pragmatiques.

Il faut remarquer aussi que dans le discours politique, éminemment prospectif, les systèmes corrélés expriment aussi souvent non pas une conséquence réelle, mais un engagement ou une contrainte. C'est le cas des actes illocutoires à but commissif ou directif par lesquels le locuteur engage ou s'engage - conséquemment à un état de choses présenté dans la principale - à réaliser une action à laquelle il fait référence. En témoigne l'exemple ci-dessous :

*(28) La situation est tellement critique qu'il faut réellement innover pour éviter la catastrophe.*

L'énonciateur peut aussi, à travers les procédés modaux (devoir ou pouvoir + infinitif, etc.), présenter la conséquence comme potentielle, ambiguë ou incertaine au détriment de la force persuasive. Prenons pour exemple les phrases (29) et (30) où aucun des énoncés ne présente en fait une conséquence accomplie, nonobstant l'emploi des marqueurs de conséquence factuelle.

*(29) La fiscalité française est d'une telle complexité que beaucoup d'entre vous sont tentés de tout remettre à plat*

*(30) Les problèmes que nous avons à résoudre sont si difficiles, si complexes, si multiples que nous devrions absolument nous abstenir de tout malentendu*

L'effet reste aussi ambigu lorsqu'on a recours à des tournures infinitives :

*(31) Le spectre des agences de notations hante la plupart des Etats souverains jusqu'au point de mettre en cause leur souveraineté dans la composition de leur gouvernement*

Le procédé de l'hyperbolisation de la réalité est repérable notamment (avec une fréquence considérable) dans les structures avec « si » et « tellement » corrélant intensité et comparaison comme dans les exemples (32 et 33).

*(32) Le jeu est tellement biaisé qu'on croirait assister à un match de foot truqué*

*(33) parfois c'est tellement grotesque qu'on croirait une secte...*

Ici, le modalisateur, en l'occurrence, le verbe d'opinion, exprime l'attitude prise par le sujet de l'énonciation, mais d'un autre côté atteste qu'on réalise un procédé purement stylistique qui n'a rien à voir avec la réalité. Dans ce cas-là, l'aspect hyperbolique fait que la conséquence ne saurait être effective, quelque grande que soit l'intensité atteinte par la qualité (biaisé, grotesque).

Parmi les outils de la consécution à potentiel intensificatoire figurent également les adverbes « assez/trop... pour », les verbes « suffire » et « finir ». Pour ce qui est de l'adverbe « trop », il indique que l'intensité de la qualité a atteint, sur l'échelle des différentes valeurs, le degré suffisant pour que la conséquence ne soit pas effective (ou réelle) ce qui l'apparente à la conséquence négative.

*(34) la question est trop grave pour rester confisquée, trop urgente pour rester en sommeil*

*(35) l'avenir de la France, c'est une chose trop lourde de sens pour en faire un enjeu partisan*

L'adverbe « assez... pour » suivi de l'infinitif est capable d'exprimer de manière implicite la conséquence réalisable ou irréalisable en fonction du contexte et du sens de l'adjectif sur lequel il porte.

*(36) je veux croire que vos cœurs sont assez grands pour accueillir ces deux héritages qui se tournent ensemble vers l'avenir ?*

De manière générale, les structures prépositives avec l'infinitif, considérées comme plus ambiguës, permettent à l'énonciateur de dissimuler le sens exact et de laisser ainsi le soin de le déterminer à l'allocutaire. Les verbes « suffire » qui conditionne la suite par son sémantisme, et « finir » (suivi de la préposition « par »), ainsi que la locution « à force de », permettent de marquer que l'action est portée à un degré d'intensité (ou de fréquence) suffisant à la production d'un effet. Ils expriment de ce fait une conséquence que l'on peut qualifier de prévisible :

*(37) l'excès de normes finit par le détruire [le travail]*

*(38) c'est le peuple qu'elle [la gauche] a perdu, à force de tant de génuflexions devant les forces qu'elle était censée combattre*

Dans la locution conjonctive « tel(le)...que », le lexème tel participe à la construction de la valeur référentielle du nom. Il en résulte que dans de nombreux cas l'interprétation de la séquence n'est pas possible sans se référer soit au contexte

antérieur, soit au contexte postérieur comme le montre la séquence ci-après :

*(39) C'est devenu à un tel point que la totalité de l'impôt sur le revenu des Français sert à payer l'intérêt de la dette*

Le domaine politique a également cela de particulier qu'il représente un espace discursif à la fois de mise en relief et de dissimulation/simulation. Il en résulte que souvent la nature expressive de l'intensification ne se dit pas ouvertement. L'interprétation sémantico-pragmatique devient difficile dans le cas de l'absence de l'adverbe d'intensité ou, par exemple, du subordonnant de consécution. La relation d'implication peut être marquée par des éléments plus ou moins implicites d'où le caractère essentiel d'une analyse de type indiciel de l'espace discursif conformément à l'approche pragmatique qui étudie les phénomènes de dépendances contextuelles et les inférences basées sur nos connaissances partagées. Dans le cas de la conséquence qui n'est pas linguistiquement marquée et qui relève de la subjectivité du locuteur, c'est grâce à un calcul interprétatif que l'allocutaire peut déduire le lien sémantico-pragmatique. L'inférence traduit une opération de pensée qui, à partir d'un fait donné dans l'expérience du locuteur, permet de déduire l'existence d'un autre fait non donné dans son expérience.

Le groupe des moyens inférentiels de la conséquence constitue une liste ouverte. Ce genre de procédé peut se manifester à travers des moyens tels que les constructions détachées sans connecteur, la parataxe et l'apposition, l'intonation, le participe présent, la conjonction « et », les prépositions, les relatives, les marques de ponctuations, etc. Précisons que certains marqueurs inférentiels, tout comme les marqueurs factuels, introduisent la conséquence factuelle. Considérons quelques cas particuliers :

Pour ce qui est des séquences juxtaposées ou coordonnées au moyen de « et », là où le fait cause est accompagné de l'expression de l'intensité, nous avons affaire à des énoncés qui représentent des variantes non hypotaxiques des systèmes corrélés glosables avec « tellement ... que ». Cela se constate facilement dans l'énoncé ci-après :

*(40) Nous avons une dette trop lourde, des déficits trop élevés. Nous devons prendre des engagements*

Dans plusieurs cas cependant, comme dans l'exemple suivant, la causalité qui s'ajoute à l'expression de l'intensité est l'une des interprétations possibles.

*(41) Face à des difficultés sans précédent, j'ai besoin de vous*

Dans d'autres cas des emplois parataxiques, comme il n'y a aucune condition à

remplir et que la conséquence se réalise à travers une interprétation naturelle de la relation de cause à effet, l'intensité n'intervient pas.

Si l'on prend en considération les constructions intensives du type N + V, on constate que l'intensification y est liée à la qualité ou à l'attitude via une interprétation inférentielle. Elles sont globalement paraphrasables moyennant l'adverbe d'intensité « tel(le)s ». Comme on peut le constater dans les exemples infra, l'interprétation correcte est difficile, si l'on ne tient pas compte du contexte, de la modalité et de la prosodie.

(42) *Son humour me laisse de glace* (intensité inférée portant sur la qualité)

(43) *Leur angélisme me laisse pantois* (intensité inférée qui s'ajoute à l'intensité intrinsèque du nom)

### 2.3 Autres moyens

Si l'on part de l'hypothèse selon laquelle la fonction principale du langage est non pas de représenter, mais de faire croire et de faire agir, dans le fonctionnement sémantique des énoncés, la valeur référentielle est secondaire par rapport à la valeur argumentative. Dans le discours politique l'intensité est souvent inférée par le truchement d'énoncés assertés avec force ou ayant une forme phrastique marquée (exclamatifs, actes directifs ou expressifs, marqueurs d'états mentaux), bref de structures qui, de par leur nature dénotent de l'intensité due à leur mode d'accomplissement particulier comme l'attestent les séquences suivantes :

(44) *protectionnisme, dirigisme, retour aux nationalisations. Que d'excès !*  
(quantification glosable en « Combien c'est exagéré ! »)

(45) *Bravo ! Si c'est une politique, c'est un triomphe !*

(46) *Alors, vous parlez d'une promesse !*

Dans l'énoncé exclamatif (46), on est amené à inférer qu'on parle d'un cas extrême ou du moins remarquable car représentant un dépassement de mesure ordinaire. La valeur d'antiphrase de l'exemple (45) est posée contextuellement. Elle traduit une opinion subjective et momentanée du sujet d'énonciation, les critères d'évaluation étant imposés par la situation de discours, le but ou la raison du jugement dans un contexte précis.

Enfin, en dépit des déclarations des hommes politiques, relatives à leur souci d'objectivité (comme celle d'Eva Joly : « *je m'adresse davantage au cortex qu'aux tripes* »), on peut remarquer que leur discours est clairement structuré autour de

valeurs polarisées d'où la saillance des évaluatifs éminemment axiologiques fondés autour des points d'appui moraux partageables appelés « sentiments moraux » (Boudon, 1994 : 47, cité par Amossy, 2006). Que l'engagement de l'énonciateur soit réel ou qu'il fasse partie d'une « mise en spectacle discursive » (Rabatel, 2013 : 73), il se traduit par le recours à des termes impliquant un jugement de valeur que Kerbrat-Orecchioni (1999 : 79) appelle « subjectivèmes évaluatifs ». Cela explique le nombre important de sèmes négatifs qui désignent l'actant (« insulteurs », « bonimenteur », « bande », « parasites », etc.). Or, l'attribution de certaines propriétés (à un individu, à un phénomène) qui investissent les champs axiologiques négatifs ou positifs implique la mention d'une certaine scalarité. L'intensification est dans ce cas-là un moyen exprimant le positionnement subjectif, souvent exagéré et amplifié.

La mise en œuvre du procédé d'intensification est également conditionnée par cette particularité du genre discursif qui implique un engagement acharné. En analysant l'intensité dans le délibératif, il ne suffit donc pas de tenir compte de la distribution des mots lexicaux intrinsèquement intensifs, des adverbes intensifs ou des constructions syntaxiques (Romero, 2001 : 99), mais aussi de celle des éléments auxiliaires argumentatifs, des renchérisseurs (« de plus », « qui plus est », « non seulement »), y compris métalinguistiques (*Et que dire de l'euro, le dogme suprême (...)* ?), des adverbes assertifs (« absolument » - 15 occ., « évidemment » - 10 occ., etc.), des adverbes d'énonciation (« décidément » - 5 occ., « forcément » - 8 occ., etc.) qui marquent parfois le débordement ou présentent une relation logique comme irréfutable, des facteurs de modalisation et des mises en relief, etc. Très nombreux, ces moyens sont des opérateurs qui permettent de provoquer toute une gamme d'effets perlocutoires d'intensité diverse<sup>5</sup>.

### En guise de conclusion

Cette brève analyse des procédés d'intensification mis en œuvre dans les allocutions de campagne ne fait qu'étayer certaines intuitions de départ. Elles concernent davantage le genre discursif que le phénomène « intensif » en tant que tel. Nous venons de présenter quelques traits saillants qui illustrent l'impact qu'y dégagent, sur le plan argumentatif, les énoncés intensifs. Comme on l'a vu, l'intensité en discours fait partie du continuum des moyens servant à exprimer l'opinion et les visées du locuteur. Le recours à des stratégies d'intensification repose non seulement sur l'orientation argumentative mais aussi sur une activation d'un schème discursifs en vue d'augmenter la pertinence de la communication (Bonhomme, 2005 : 41). Grâce à cela, le locuteur peut renforcer son implication par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. Si l'intensification peut prendre



deux directions : celle du renforcement de l'intensité ou celle de l'atténuation, le discours politique de par sa nature emprunte, sur l'échelle des degrés possibles, aux registres hauts voire extrêmes qui tirent leur degré du degré de l'émotion éprouvée vis-à-vis du fait évalué. Les marqueurs linguistiques d'intensité jouent un rôle important dans la présentation d'un point de vue hyperbolisant que l'énonciateur vise à faire adopter au destinataire.

Il est vrai que les moyens inférentiels évoqués ne permettent pas toujours de dégager clairement les motivations de leur utilisation. Cette particularité nous oblige néanmoins à les regarder comme des connecteurs subjectifs ayant les mêmes valeurs argumentatives que celles que dégage l'implicite dans l'expression de toute autre nuance sémantique. Pour une meilleure lecture, il faut tenir compte de l'aspect pragmatique, c'est-à-dire de l'ensemble des règles régissant l'organisation discursive des unités du discours (Plantin, 1990 : 40).

Cela étant dit, il est difficile de considérer le nombre des occurrences relevés dans le corpus comme très élevé et de le mettre au compte des spécificités de ce genre discursif. Tant qu'on n'a pas réalisé un examen détaillé de la répartition des moyens d'intensification dans divers types de discours, il semble gratuit d'affirmer que le discours de campagne est particulièrement « intensif ». Cette étude nécessite donc d'être poursuivie. Il paraîtrait intéressant de comparer les caractéristiques que nous avons pu mettre au jour au regard des spécificités d'autres sous-catégories du discours politique. Pour prendre en compte toute la richesse de la pratique langagière telle qu'on peut l'observer à travers les corpus, il serait intéressant aussi de recenser un maximum de « cooccurrences » lexicales à caractère intensifiant, propres à un type de discours donné (« violence inouïe », « crise sans précédent », etc.).

#### Bibliographie

- Adam, J.-M. 2011. « Les consécutives intensives : un schéma syntaxique commun à plusieurs genres de discours ». *Linx*, p. 64-65.
- Adler S., Asnes, M. 2013. « Qui sème la quantification récolte l'intensification ». *Langue française*, n° 177/1.
- Anscombe, J.-C., Tamba, I. 2013. « Autour du concept d'intensification ». *Langue française*, n° 177/1.
- Anscombe J.-C. (éd.). 1995. *La théorie des topoï*. Paris : Kimé.
- Amossy, R. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Bonhomme, M. 2015. « La problématique des genres de discours dans la communication sur Internet ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 63, p. 31-47.
- Bonhomme, M. 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion.
- Ducrot, O. 1995. « Les modificateurs déréalisants ». *Journal of pragmatics*, 24, p. 145-165.

- Gaätone, D. 2007. « Les marqueurs d'intensité et les locutions verbales : quelques réflexions ». *Travaux de linguistique* 55, p. 93-105.
- Gross, G. 2012. *Manuel d'analyse linguistique: approche sémantico-syntaxique du lexique*, Presses Univ. Septentrion.
- Hybertie, Ch. 1996. *La conséquence en français*. Paris : Ophrys.
- Izert, M. 2002. *Les expressions Adj comme SN et l'intensification de la propriété* [thèse de doctorat]. Université de Varsovie.
- Lehmann, S. 2013. « L'expression de la conséquence en diachronie : intégration syntaxique et propriétés sémantico-pragmatiques ». *Langages*, n° 190, p. 67-79.
- Lenepveu, V. 2007. « Intensification et opposition : l'adjectif intensif à valeur argumentative ». *Travaux de linguistique*, n° 55, p. 45-60.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1980. *L'énonciation - De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1986. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. 2013. « À la recherche de l'intensité ». *Langue française*, n° 177/1.
- Maigneueau, D. 2007. « Genres de discours et modes de généralité ». *Le français aujourd'hui*, n° 159, p. 29-35.
- Mayaffre, D. 2004. « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres ». *Texte !* juin 2004 [en ligne] : <[http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre\\_Formations.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html)>, [Consultée le 11 novembre 2015].
- Mayaffre, D. 2012. *Mesure et démesure du discours. Nicolas Sarkozy 2007-2012*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Muryn, T. 2005. « Continuité, intensité et fréquence ». *Synergies Pologne*, 1,
- Muryn, T., Niziołek, M, Hajok, A, Prazuch, W. 2015. Ce café me réveille ou l'intensité inférée. In : *L'intensification et ses différents aspects*. K. Wróblewska-Pawlak & A. Kieliszczyk (éds.). Warszawa.
- Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca, L. 1992. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Editions de l'Université de Bruxelles.
- Pilecka, E. 2015. « Proposition pour un dictionnaire des moyens d'intensification ». *Studia Romanica Posnaniensia*, 42/1, Poznań.
- Plantin, Ch. 1990. *Essais sur l'argumentation*. Paris : Kimé.
- Plantin, Ch. 1985. « La genèse discursive de l'intensité : le cas de si "intensif" », *Langages*, n° 80.
- Romero, C. 2001. *L'intensité en français contemporain: analyse sémantique et pragmatique*, thèse de doctorat.
- Romero, C. 2001. Les adjectifs intensifs. In : Jacques François. *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses universitaires de Caen, 2004, p.449-462, 2005, *Bibliothèque de syntaxe et sémantique*. <[halshs-00131545](http://halshs-00131545)> [Consultée le 11 novembre 2015].
- Romero, C. 2005. « L'expression de l'intensité par la conséquence ou la cause », Vol. 3, n°2. In URL: <http://www.edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=753>. [Consultée le 11 novembre 2015].
- Romero, C. 2007. « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage », *Travaux de linguistique*, n° 54.
- Szende, T. 1999. « À propos des séquences intensives stéréotypées. Plaidoyer pour une description lexicographique », *Cahiers de Lexicologie*, n° 74, p. 61-77.

## Notes

1. Cette optique s'inscrit dans un projet plus ample - mené par le groupe de recherche DiSEM composé de chercheurs de l'Université Pédagogique de Cracovie : Teresa Muryn, Alicja Hajok, Małgorzata Niziołek et l'auteur de ces propos - qui se propose d'apporter une réflexion sur la sémantique de l'intensité dans différents genres de discours.
2. Nathalie Arthaud, François Bayrou, Jacques Cheminade, Nicolas Dupont-Aignan, François Hollande, Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen, Philippe Poutou et Nicolas Sarkozy.
3. Bon nombre de marqueurs participent de différents systèmes (exclamatif, consécutif, etc.) et peuvent être considérés comme des connecteurs non vériconditionnels qui relient non pas des segments matériels de texte, mais des entités sémantiques (Ducrot, 1980 : 15, cité par Plantin, 1985 : 44). Ces entités sous-jacentes nécessitent une restitution grâce à un calcul interprétatif.
4. Voir à ce propos : Romero, 2007, notamment la partie consacrée à l'iconicité et la quantité du signifiant.
5. Le style emphatique est réalisé aussi, notons-le, avec des constructions syntaxiques récurrentes telles que la dislocation, les pseudo-clivées, les procédés d'addition ou les énumérations amplificatrices.